



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

Pour stopper la dégradation de nos conditions de travail, l'urgence est à abroger les contre-réformes et à satisfaire les revendications !

Depuis plusieurs jours, à la suite du suicide de Christine Renon et de la lecture de son courrier dans les salles des maîtres et sur les réseaux sociaux, la consternation et la sidération ont laissé la place à la colère et à l'indignation.

La dégradation de nos conditions de travail, qui a conduit à ce nouveau drame, n'est le fait ni d'une catastrophe naturelle ni celui d'un processus irréversible, mais bien la conséquence directe des contre-réformes menées par les gouvernements et les ministres successifs.

Stopper la détérioration de nos conditions de travail et répondre véritablement à la situation insupportable décrite par notre collègue Christine Renon nécessite que des mesures d'urgence soient immédiatement prises :

- **L'abaissement général des effectifs dans les classes** : baisse immédiate des seuils insupportables de 30 en maternelle et de 27 en élémentaire en zone banale. Pas une classe à plus de 25 élèves ! Ouverture immédiate des classes demandées par les écoles. Réouverture immédiate de la liste complémentaire et recrutement immédiat de PE avec le statut de fonctionnaires pour ouvrir toutes ces classes et pourvoir tous les postes qui sont aujourd'hui vacants (plus de 60 BR sont affectés sur des postes à l'année) ;
- **L'arrêt de l'inclusion systématique** qui génère souffrance chez les élèves, les personnels enseignants et les AESH, tout en étant le prétexte à la suppression des classes et structures spécialisées. Création de postes et de classes spécialisées à hauteur des besoins ! Affectation immédiate des AESH indispensables. Un vrai salaire et le statut de fonctionnaire avec un temps plein pour tous les AESH ! Respect du droit de chaque enfant à bénéficier d'une scolarité adaptée à la nature et au degré de son handicap : Non à l'inclusion systématique ! **Abandon des PIAL** qui ne visent qu'à faire des économies sur le dos des élèves handicapés et des AESH, et retour aux notifications individuelles délivrées par la MDPH !
- **L'arrêt de la réforme des rythmes scolaires et de la territorialisation de l'école** : passage immédiat à 4 jours de toutes les écoles de Vincennes et de Maisons-Alfort. Abrogation des décrets Peillon-Hamon et Blanquer. Séparation du scolaire et du périscolaire, arrêt des PEdT.
- **L'application immédiate des normes REP (taux d'encadrement, décharges de direction et indemnités) à toutes les écoles difficiles**

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

✉ 11/13, rue des archives - Maison des syndicats - 94000 CRETEIL ☎ 01.43.77.66.81
Fax : 01.43.77.31.29 - email : 94snudifo@gmail.com - internet : snudifo94.fr -  snudifo94 -  @SNUDIFO94

- Amélioration immédiate des conditions de travail des directions d'écoles :

- rétablissement des normes de décharges départementales en zone banale (1/2 décharge à 8 classes et décharge complète à 12), de la clause de sauvegarde (qui permettait de conserver un an sa décharge même si une école avait une fermeture), comptabilisation des dédoublements comme des classes en REP et REP+
- une aide administrative à temps complet et dans le cadre d'un emploi statutaire de fonctionnaire dans toutes les écoles
- arrêt des fusions, des tentatives de regroupements d'écoles, de regroupements écoles-collège avec « l'école du socle », abandon du projet de transformer le directeur en supérieur hiérarchique « *Ni principaux adjoints, ni responsables de site, nous sommes et nous voulons rester directrices et directeurs d'écoles !* »

- Application systématique de l'article 11 du statut de fonctionnaire : protection inconditionnelle des enseignants par la hiérarchie

- Retrait du projet Macron/Delevoye de régime unique de retraite par points supprimant le Code des pensions et les 42 régimes de retraite, ce qui aboutirait à faire baisser de 30 à 40% les retraites des enseignants du premier degré. Maintien du code des pensions et des 6 derniers mois pour le calcul de notre pension. Augmentation générale des salaires !

Le SNUDI-FO 94 appelle les collègues à se regrouper sur ces revendications, en particulier en participant aux RIS organisées par le SNUDI-FO, à les faire valoir à tous les niveaux : IEN, IA, Recteur, Ministre.

Jeudi 3 octobre se dérouleront les obsèques de Christine Renon.

A 13h30 tous les syndicats du 93 appellent les enseignants de ce département à se rassembler devant la DSDEN de Bobigny. Un préavis de grève a été déposé permettant aux enseignants des autres départements d'y participer (intention de grève à adresser à votre IEN avant lundi 30 septembre minuit).

A 17h30 un rassemblement est organisé devant le rectorat de Créteil.

Le SNUDI-FO 94 appelle les enseignants du premier degré du Val-de-Marne à défendre, mettre en avant et porter haut et fort ces revendications qui sont celles que notre collègue Christine défendait dans sa lettre.

Créteil le 29 septembre 2019.

Face aux projets du gouvernement, rassemblons-nous pour défendre notre statut d'enseignants fonctionnaires d'Etat :

Participons aux RIS du SNUDI-FO 94

Jeudi 3 octobre de 9h à 12h à Créteil (Maison des syndicats) – RIS spéciale AESH

Jeudi 3 octobre de 16h30 à 19h30 à Limeil-Brévannes (élémentaire Martine Soulié)

Jeudi 3 octobre de 16h45 à 19h45 à Villeneuve-St-Georges (maternelle St Exupéry)

Vendredi 4 octobre de 16h45 à 19h45 à Fresnes (maternelle Les Coquelicots)

Mardi 8 octobre de 17h à 20h à Choisy-le-Roi (élémentaire Victor Hugo)

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

✉ 11/13, rue des archives - Maison des syndicats – 94000 CRETEIL

Fax : 01.43.77.31.29 – email : 94snudifo@gmail.com – internet : snudifo94.fr –



snudifo94 -

☎ 01.43.77.66.81



@SNUDIFO94

Mardi 8 octobre de 17h à 20h à Ivry-sur-Seine (élémentaire Joliot Curie A)

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la
Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière**

✉ 11/13, rue des archives - Maison des syndicats – 94000 CRETEIL ☎ 01.43.77.66.81
Fax : 01.43.77.31.29 – email : 94snudifo@gmail.com – internet : snudifo94.fr –  snudifo94 -  @SNUDIFO94